



**Doc. 109**

10 décembre 1951

## Constitution d'une armée européenne

### Proposition de recommandation

déposée par M. Stmatios MERCOURIS et d'autres membres de l'Assemblée

#### Exposé des motifs

L'organe de défense des peuples européens est une nécessité immédiate et indispensable. Par conséquent, il faut trouver le plus vite possible le moyen d'organiser l'armée européenne.

Le plan Pleven prévoit l'organisation des forces militaires de six pays seulement, Membres du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire des forces militaires de l'Europe occidentale.

Par l'adoption et la mise en application de la proposition ci-dessus, nous arriverons à avoir un nombre important de divisions et en même temps nous créerons le noyau d'une collaboration politique étroite.

Pour ces raisons, j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée la proposition suivante :

#### Projet de Recommandation

« L'Assemblée,

Recommande au Comité des Ministres de prendre toutes mesures utiles afin que :

- a. la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Allemagne mettent en commun chacune trois divisions et que les autres Etats membres du Conseil de l'Europe en mettent une, à l'exception de l'Irlande, de l'Islande, de la Sarre et du Luxembourg qui mettront à la disposition de l'armée européenne un bataillon chacun,
- b. que le Conseil de l'Europe, en complet accord avec le Comité des Ministres, choisisse le chef militaire des susdites forces,
- c. que des conseillers politiques des États membres du Conseil de l'Europe soient affectés auprès du chef militaire,
- d. que les moyens financiers pour l'entretien des susdites forces soient fournis par les États membres du Conseil de l'Europe,
- e. que le chef militaire, d'accord avec le chef militaire suprême du N. A. T. O. décide du secteur qui sera pris en charge par le premier noyau de l'armée européenne,
- f. que les forces de l'armée européenne relèvent des ordres directs du chef suprême des forces du N. A. T. O.

*Signé (voir au verso)*



*Doc. 109 Proposition de recommandation*

*Signé:*

MERCOURIS Strmatios, Grèce